

Micro-Crédit et Changement Social au Bénin : l'Exemple de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC) à SORI

AGUIA DAHO Jacques Evrard Charles¹ and SINA D. Ilyass²

¹Enseignant-Chercheur, Université Nationale d'Agriculture

²Enseignant-Chercheur, Université Nationale d'Agriculture Bénin



Résumé – Dans les pays en développement, la satisfaction des besoins fondamentaux est devenue le calvaire journalier et le souci permanent des populations victimes de la pauvreté extrême. Dès lors, dans le souci de lutter contre la pauvreté galopante qui frappe les populations les gouvernements ont mis l'accent sur le microcrédit. L'objectif général de cette recherche est de montrer l'influence des microcrédits sur l'émancipation des bénéficiaires dans l'arrondissement de Sori Commune de Gogounou. Pour atteindre cet objectif des entretiens semi-structurés et structurés auprès des bénéficiaires des crédits et des agents du CEPEC avec des guides d'entretiens et questionnaires sont effectués. Les résultats montrent que d'une part les bénéficiaires des microcrédits dans l'arrondissement de Sori sont généralement des groupements ou associations dirigés et occupés en majorité par des femmes. D'autre part les microcrédits contribuent à l'émancipation des bénéficiaires à la vie associative et à la création des activités génératrices de revenus.

Mots clés – Pauvreté, Microcrédit, Bénéficiaire, Changement social, Sori.

Abstract – In developing countries, the satisfaction of basic needs has become the daily ordeal and the permanent concern of populations victims of extreme poverty. Therefore, in order to fight against the rampant poverty that strikes the populations, governments have placed the accent on microcredit. The general objective of this research is to show the influence of microcredits on the empowerment of beneficiaries in the district of Sori Commune de Gogounou. To achieve this objective, semi-structured and structured interviews with beneficiaries of credits and CEPEC agents with interview guides and questionnaires carried out. The results obtained that on the one hand the beneficiaries of microcredits in the district of Sori are generally groups or associations headed and mostly occupied by women. On the other hand, microcredits allow the beneficiaries to emancipate into associative life and the creation of income-generating activities.

Keywords – poverty, microcredit, beneficiary, social change, Sori.

I. INTRODUCTION

Les estimations de la Banque mondiale publiées en 2013, ont révélé que le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollars par jour dans les pays en développement était de 1,2 milliards. Ce chiffre symbolise l'ampleur de l'extrême pauvreté dans les pays en développement. Par exemple au Burkina-Faso, le taux de pauvreté est passé de 55,3% en 2009 à 43,7% en 2014. Au Niger, l'incidence de pauvreté est passée de 50,3% en 2011 à 44,5% en 2015 (G. M. Nonvide, 2019, p.3).

Dans les pays en développement, près de 570 millions de femmes rurales, soit 60% de la population rurale vivent en deçà du seuil de pauvreté (M. O. Attanasso, 2003, p.3). Les problèmes quotidiens auxquels ces femmes sont confrontées s'articulent autour de l'insécurité alimentaire, de l'accès difficile aux soins de santé, à l'eau potable, à l'éducation, à l'instruction et à l'énergie. Autrement dit, la satisfaction des besoins fondamentaux est devenue le calvaire journalier et le souci permanent des populations victimes de la pauvreté extrême. Le constat de la féminisation de la pauvreté a entraîné différentes stratégies de lutte dont celle qui domine est le microcrédit. En effet, C'est dans ce souci de lutter contre la pauvreté galopante qui frappe les populations des pays en développement plus précisément les femmes et à la suite de l'expérience «réussie» de la Banque Grameen de Yunus en Asie que le microcrédit est devenu pour les développeurs un instrument incontournable dans la lutte contre la pauvreté (J. H. Sylli, 2012, p.14).

Depuis la crise économique qui l'a frappé dans les années 1980, la question de la pauvreté est devenue une préoccupation majeure pour les autorités du pays et pour ses partenaires au développement (République du Bénin, 2000). Depuis lors, les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays ont initié plusieurs programmes pour combattre la pauvreté engendrée par la crise. Ensuite, il y a eu la mise en œuvre de 2001 à 2006 de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) élaborée dans la vision des perspectives à long terme « Bénin Alafia 2025 ». En dépit de tous ces efforts, la pauvreté surtout monétaire n'a pas connu un recul très considérable jusqu'en 2014. La pauvreté s'apparente principalement à un phénomène transitoire (INSAE, 2014, p.60). Cependant l'indice de pauvreté demeure élevé au Bénin surtout en milieu rurale où la majorité de la population dépend de l'agriculture pour leurs subsistances. Dans ces conditions, les couches sociales les plus exposées sont surtout les femmes et les enfants. Au niveau départemental, l'Alibori et le Borgou sont les deux départements les plus pauvres du Bénin avec une incidence de pauvreté monétaire estimée respectivement à 43% et à 39% en 2007, soit respectivement plus de 10 points et près de 7 points de pourcentage de plus que le taux national. Par contre, les deux départements les moins pauvres sont l'Ouémé et le Littoral avec des incidences respectives de 25% et 26% (République du Bénin, 2010, p.37). A l'échelle communale, la pauvreté monétaire apparaît en 2007 plus accentuée dans les communes de So-Ava, Gogounou, N'dali et Banikoara, avec plus de la moitié de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les quatre communes les moins pauvres sont respectivement Lokossa, Porto-Novo, Adjarra et Coby avec une incidence comprise entre 19 et 21% (République du Bénin, 2010, p.34). Plusieurs structures de microfinance sont présentes dans le département de l'Alibori tels que : Fatière des Caisse d'Épargne de Crédit Agricole et Mutuel (FECECAM Bénin), ONG SIA N'SON Microfinance, Mutuelle de Services Financiers pour le Prospérité (MSFP), OIKOCREDIT, Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois (CMMB) (DEDRAS-ONG, 2016, pp.11-34). Ces institutions de microfinance ont pour but principal d'améliorer les conditions de vie des femmes bénéficiaires. Cependant, force est de constater que ces dernières n'ont pas connu une amélioration significative de leurs conditions de vie. La situation ainsi décrite amène à se poser la question suivante : Comment le microcrédit contribue-t-elle à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires dans l'arrondissement de Sori commune de Gogounou ?

La littérature disponible est marquée par deux catégories de réponses. Premièrement, certains travaux ont montré l'influence positive des microcrédits sur la pauvreté de la population (S. Soulama, 2005 ; F. Ndiaye, 2002 ; A. Sery, 2012 ; A. W. Abdou, 2010). Deuxièmement, pour d'autres chercheurs, le microcrédit a des incidences négatives sur la vie des populations (L. Mayoux, 2007 ; C. Fouillet et al, 2007).

II. MÉTHODE ET MATÉRIELS

A. Présentation sommaire du cadre de la recherche

❖ Localisation du cadre de la recherche

Ce travail a été réalisé, avec les bénéficiaires des Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC) de l'arrondissement de Sori Commune de Gogounou. Située à plus de 615 km de Cotonou plus au nord de la République du Bénin, la Commune de Gogounou est la porte d'entrée du département de l'Alibori par le sud. Elle est traversée par la RNI2 Bénin-Niger sur 45 km. La Commune de Gogounou est située entre 10°33' et 10°57' de latitude Nord et 2°15' et 3°15' de longitude Est. Avec une population de 117.523 habitants dont 59.505 femmes, elle couvre une superficie de 4.910 km² ; ce qui représente 18,66 % de l'ensemble du département de l'Alibori (26.303 km²) et 4,36% de l'ensemble du territoire national (PDC 3, Gogounou, 2017).

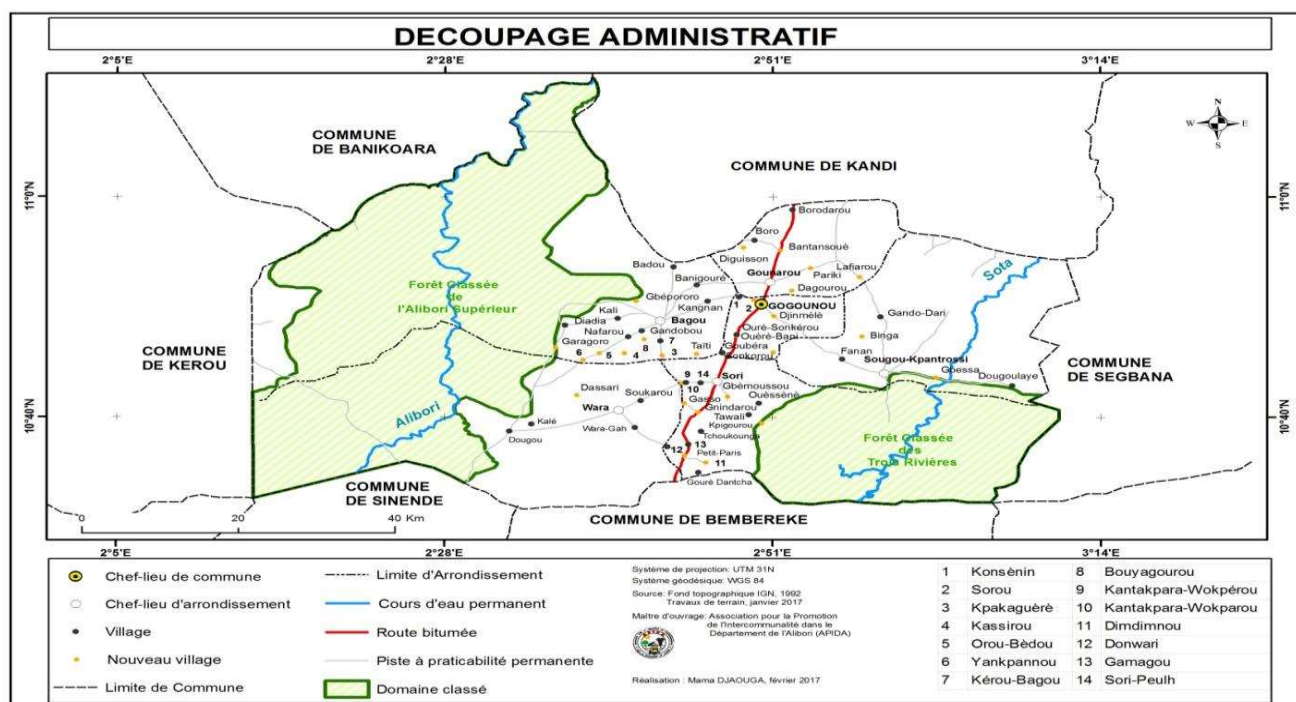


Figure 1 : Découpage administratif de la Commune de Gogounou.

B. Présentation du CEPEC

Au Bénin, le dynamisme que connaît aujourd'hui le système de financement décentralisé (SFD) tire ses origines des mutations profondes qu'a connues le système financier global au début des années 90. C'est dans cet environnement que la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC) a été créée en 1992 sur l'initiative privée d'un groupe de diplômés sans emploi et de déflatés d'anciennes structures de l'Etat. Depuis lors, la CPEC a connu un développement important marqué par une forte expansion géographique.

Aujourd'hui, l'institution est en phase de croissance financière et les performances en matière de mobilisation sociale sont un témoignage de la confiance que placent les membres en leur coopérative.

Pour maintenir cette dynamique, les autorités de la CPEC ont décidé de faire une relecture des textes fondamentaux et des différents manuels qui régissent le fonctionnement des activités de l'institut conformément aux dispositions de la loi N°2012_14 du 21 mars 2012 portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) en République du Bénin. Ainsi la Coopération pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC) et elle a été agréée sous le N° L99.004.A.MFE du 20 septembre 1999. Le siège social de la CPEC est établi dans la commune de Cotonou, quartier Ménontin, Tél : +229 21386741/ 21386742, BP91 Godomey. Sa zone géographique d'intervention couvre toute l'étendue du territoire national de la République du Bénin. L'initiateur principal du projet CPEC s'appelle M. Saliou SALOMON qui en a le Directeur Général. Le Directeur Général est recruté par le Conseil d'Administration de la CPEC.

C. Composition de l'échantillon

La technique d'échantillonnage est relative au type de méthode.

➤ Méthode quantitative

La technique d'échantillonnage systématique est utilisée. En effet la liste totale de la population mère (tous les bénéficiaires) étant disponible, la base de sondage est alors connue.

Étapes

- On a numéroté de 1 à N (Population totale des bénéficiaires à Sori égale à 81) les bénéficiaires incluses dans la base de sondage
- Soit n la taille de l'échantillon souhaité
- Déterminons l'entier voisin de N/n noté r et appelé la raison de sondage (ou le pas de sondage)

$$r = \frac{N}{n} = \frac{81}{60} \approx 1$$

- Choisissons ensuite au hasard un entier d entre 1 et N: cet entier sera le point de départ

$$d = 7$$

- Pour former l'échantillon, on a choisi un premier individu comme point de départ; c'est le bénéficiaire dont le numéro correspond à d.
- Pour sélectionner les autres, il suffit d'ajouter à d la raison de sondage: les bénéficiaires choisis sont alors les bénéficiaires dont les numéros correspondent à:

$d ; d + r ; d + 2r ; d + 3r ; \dots ; d + (n-1) r.$

- Pour la méthode qualitative

La technique d'échantillonnage par choix raisonné combiné à la méthode de boule de neige est utilisée. Comme le souligne Grawitz M., le choix raisonné « vise à faire une sélection préalable au sein d'un groupe qui est bien connu » (Grawitz, 2001, p.487). Au total 5 agents du CEPEC ont été enquêtés.

D. Collecte de données

Pour répondre à la problématique principale, la recherche a recouru à la fois aux méthodes de recherche qualitative et quantitative. Donc une méthode mixte. Au total 60 bénéficiaires ont été sélectionnés dans 20 groupements sur les 27 que compte l'arrondissement de Sori. Les principaux outils qui ont été utilisés pour la collecte des informations sont: la grille de lecture, le questionnaire, et le guide d'entretien. Elles ont permis dans cette étude de recueillir des informations de façon individuelle chez chaque enquêtés.

E. Traitement et analyse de données

Le traitement des données a été informatisé. Après la phase d'enquête de terrain, les données ont été organisées dans un premier temps en fonction des variables de la recherche et dans un second temps en fonction des objectifs spécifiques de la recherche. Les données recueillies lors de l'administration du questionnaire d'enquête ont été dépouillées et traitées à l'aide du logiciel sphinx plus². Un masque de saisie et une base de données ont été conçus.

Les données des questions ouvertes sont traitées par analyse de contenu. Selon Grawitz M. « le choix des catégories représente la démarche essentielle de l'analyse de contenus et fait le lien entre l'objectif de la recherche et les résultats » (Grawitz, 2001, p.617).

III. RÉSULTATS ET DISCUSSION

A. Résultats

Description des catégories de bénéficiaire des microcrédits à Sori

Les différentes catégories de bénéficiaires des microcrédits à Sori, ont été décrites grâce aux registres du CEPEC. Au cours de cette période le CEPEC a enregistré 27 groupe de bénéficiaire de 3 membres chacun. Les caractéristiques de ses bénéficiaires se présentent suivant : le nom du groupe, le sexe, l'âge, le niveau d'étude, la profession et l'état matrimonial.

Tableau I : Liste des groupements bénéficiaires de crédit à Sori

N° D'ORDRE	NOM DU GROUPEMENT	SIGNIFICATION EN FRANÇAIS	SEXE DU PRÉSIDENT(E) DU GROUPEMENT	Existence d'activité principale
1	Touco Sari	Nul n'est étranger	F	Non
2	Déranan1	L'entraide	F	Non
3	Yokoda	ça va aller	F	Non
4	Soutidéra	S'entraider	F	Non
5	Sourou	La patience	F	Non
6	Soutisouwa	S'élever	F	Non
7	Siarou	Super	F	Non
8	Warou	Réussite	M	Non
9	Antisouwa	Se prendre	F	Non
10	Sérésourou	C'est la patience	M	Non
11	En baba apkin	Prendre ce que tu peux supporter	F	Non
12	Nonsinan	L'entente	M	Non
13	Barouka	Félicitation	F	Non
14	Dounian	Le monde	F	Non
15	Gocou doya	Que personne ne dorment	F	Non
16	Nontia	Solidarité	F	Non
17	Sasiara	Remerciement	M	Non
18	Timonrou	Liberté	M	Non
19	Souda	Allons de l'avant	F	Non
20	Souco wousouada	On va avancer	F	Non
21	Boutousi	Détesté	F	Non
22	Isominan	Se venir en aide	F	Non
23	Yawinra	La beauté	F	Non
24	Déranan2	L'entraide	F	Non
25	Issé	Se lever	F	Non
26	Socom	La patience	F	Non
27	Wanrou se sourou	La vie c'est la patience	F	Non

Source : Donnée de terrain, 2020

Les résultats du tableau I montrent que les bénéficiaires des crédits à Sori sont des groupements qui n'ont pas une activité principale. En effet chaque membre a son activité mais ils viennent ensemble pour le prêt. Le nom des groupements pour la majorité traduit la patience, la solidarité, l'entraide, la réussite. Les propos de quelques enquêtés illustrent les raisons du choix du nom du groupement :

« Le groupement a choisi le nom Deranan parce qu'elles veulent s'entraider et que la vie soit belle pour tous » (S. M., Sori, 2020)

« J'ai choisi liberté pour le groupe parce qu'on veut être libre dans la société » (S. K., Sori, 2020)

« J'ai choisi la solidarité parce que la solidarité renforce la famille » (B. A., Sori, 2020)

« J'ai choisi le nom Dounian parce que c'est dans ce monde que l'homme peut trouver quelqu'un pour l'aider » (S. A., Sori, 2020).

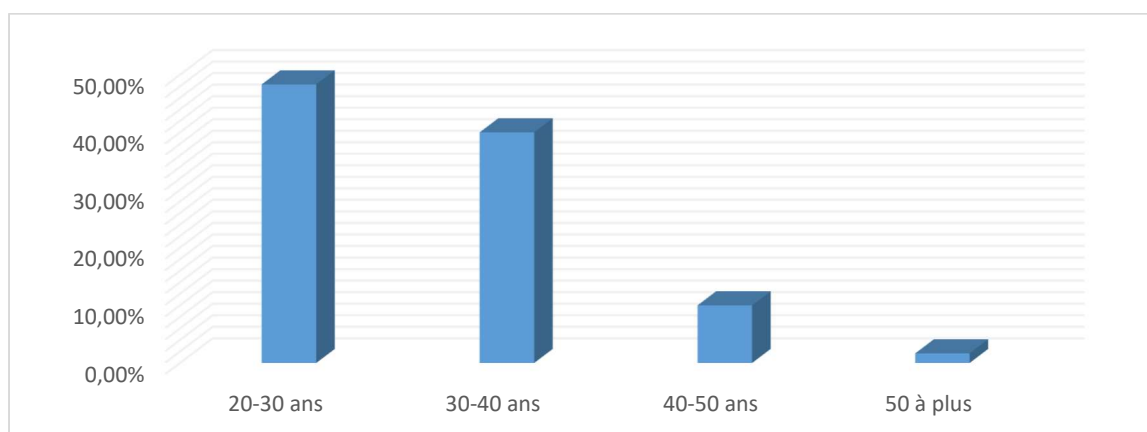
Tableau II : Répartition selon le sexe

Sexe	Fréquence %
Masculin	41,67
Féminin	58,33

Source : Données de terrain, 2020

Les résultats du tableau II montrent que plus de la majorité (58,33%) des bénéficiaires des microcrédits sont des femmes. Ceci s'explique par le fait que les femmes sont celles qui sollicitent le plus les microcrédits afin d'exercer des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Cela montre que la clientèle des Institutions de micro finance peut-être mixtes ou exclusivement féminine. Les femmes bénéficient plus des microcrédits que les hommes à Sori. En effet la société en générale, confère à la femme le devoir d'enfanter et de s'occuper de la famille. Ainsi, elles ne sont pas souvent présentes dans les administrations et autres professions libérales. Elles n'ont d'autres choix que de s'adonner à des AGR.

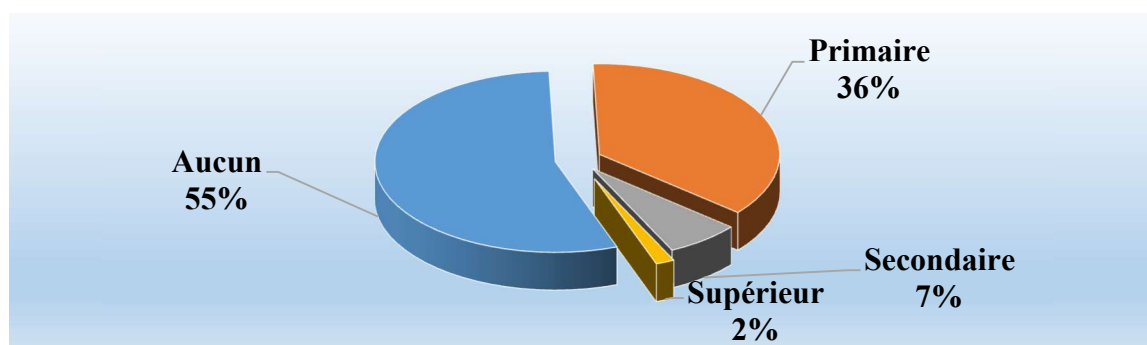
Graphique 1 : Répartition selon l'âge des bénéficiaires



Source : Données de terrain, 2020

Les résultats du graphique 1 montrent que les tranches d'âge de 20-30 ans et 30-40 ans sont plus représentées au niveau des bénéficiaires. Cela montre que le microcrédit est un prêt accordé aux personnes majeures.

Graphique 2 : Répartition selon le niveau d'étude des bénéficiaires



Source : Données de terrain, 2020

Les résultats du graphique 2 montrent que plus de la majorité (55%) des bénéficiaires ne sont pas instruits. Egalement parmi se qui sont instruite rare sont ceux qui ont atteint le niveau supérieur (2%).

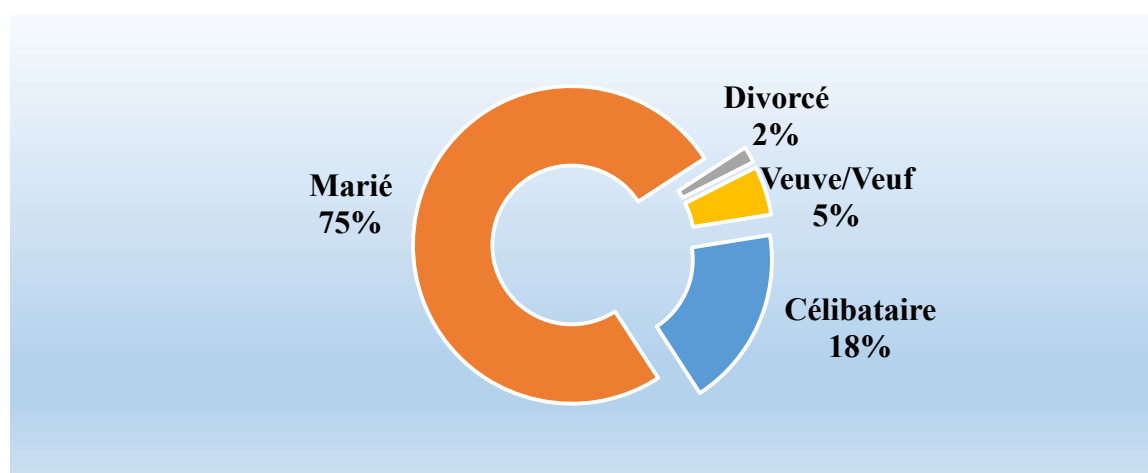
Tableau III : Répartition selon la profession des bénéficiaires

Profession	Fréquence %
Agriculteur	51,67
Ménagère	3,33
Commerçant (e)	40
Artisan	5

Source : Données de terrain, 2020

Les résultats du tableau III montrent que la majorité des bénéficiaires sont des agriculteurs (51,67%) et des commerçant (e) (40%). Ceci pourrait s'expliquer leurs adhésions aux structures de microcrédit en vue d'accroître leurs chiffres d'affaire.

Graphique 3 : Répartition selon l'état matrimoniale des bénéficiaires



Source : Données de terrain, 2020

Il ressort des résultats du graphique 3 que les bénéficiaires mariées sont plus nombreuses avec un taux de 75% comparativement à ceux qui sont célibataire (18%), Divorcé (2%) et Veuve/Veuf (5%).

Appréciations des bénéficiaires sur l'impact des microcrédits dans leurs vies

Tableau IV : Répartition des bénéficiaires selon les activités exercées avec le crédit

Domaine	Fréquences %
Activités champêtres	13,33
Ventes en gros et en détail des céréales et divers	59,64
Achats d'équipement	5,1
Transformation des produits	18,6
Elevages	3,33

Source : Données de terrain, 2020

L'analyse de contenu a permis d'identifier 5 grandes activités exercées par les bénéficiaires de Sori avec le crédit octroie par le CEPEC. Les résultats du tableau montrent que l'activité principale exercée par les bénéficiaires avec le crédit est la vente en gros et en détail des céréales et des divers (59,64%). Viens ensuite la transformation des produits (18,6%) et les activités champêtres (13,33%).

Tableau V : Répartition des bénéficiaires selon leur source de financement avant l'appui de l'institution

Anciennes sources de financement	Fréquences %
Fond propre	35,53
Emprunt	9,85
Don	30,36
Autres	24,26

Source : Données de terrains, 2020

Les résultats du tableau montrent que la plus part des bénéficiaires avaient comme source de financement les fonds propres (35,53%), les dons (30,36%) et autres (24,26%). En effet les fonds propres des bénéficiaires proviennent des tontines et des cotisations. C'est que confirme l'enquêtés S. F. :

« Avant l'arrivée de l'argent du CEPEC, c'est mes tontines que je faisais qui me permettait de payer mes marchandises et de rembourser mes dettes » (T. M., Sori, 2020)

Egalement les dons proviennent des proches ou des époux lorsqu'il s'agit des femmes. C'est en ce sens que madame B. A. affirme que :

« C'est mon mari qui m'avait donné un peu d'argent pour commencer le commerce » (B. F., Sori, 2020)

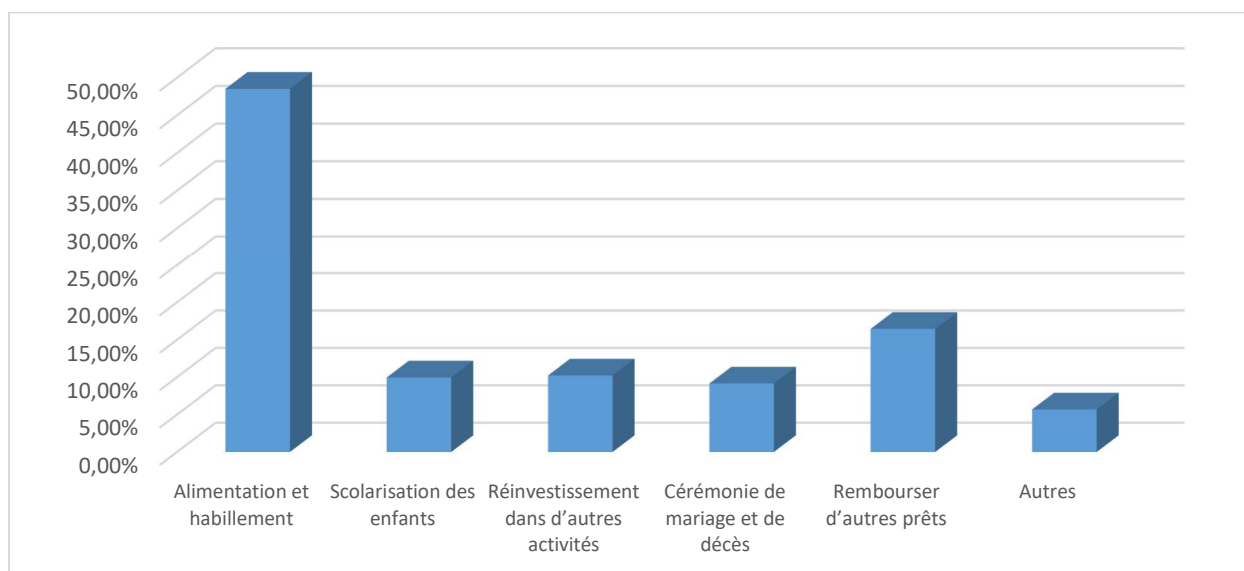
Tableau VI : Répartition des bénéficiaires selon l'amélioration de leurs conditions de vie

Amélioration des conditions de vie	Fréquences %
Oui	89,26
Non	10,74

Source : Données de terrain, 2020

Le tableau renseigne sur les changements survenus de manière globale dans la vie des bénéficiaires. En effet, les résultats révèlent que les bénéficiaires qui ont constaté un changement de leurs conditions de vie sont plus importants avec un taux de 89,26%, comparativement à ceux qui affirment le contraire avec un taux de 10,74%. Ce qui montre que les microcrédits du CEPEC ont eu un impact positif sur les conditions de vie des bénéficiaires.

Graphique 4 : Répartition des bénéficiaires selon le domaine d'utilisation des bénéfices



Source : Données de terrain, 2020

Les résultats du graphique 4 ont révélé que les bénéficiaires qui investissent leurs bénéfices dans l'alimentation et l'habillement sont plus importants avec un taux de 48,52% ; comparativement à ceux qui investissent pour rembourser d'autres prêts (16,45%), réinvestissent (10,23%) et la scolarisation des enfants (9,96%). Ainsi les résultats montrent que la majorité des bénéfices permettent de mieux s'occuper de la famille.

B. Discussion

L'objectif général de cette recherche est de montrer l'influence des microcrédits sur l'émancipation des bénéficiaires dans l'arrondissement de Sori. Trois résultats majeurs dignes d'intérêt seront discutés. Premièrement les bénéficiaires des microcrédits dans l'arrondissement de Sori sont généralement des groupements ou associations. En effet ses groupements sont dirigés et occupé en majorité (58,33%) par des femmes et l'âge des bénéficiaires en majorité (88,33%) sont compris entre 20 et 40 ans. Cette situation complète les résultats obtenus par A. Serry en 2012 en Côte d'Ivoire. Pour cet auteur la plupart de ces institutions à clientèle exclusivement féminine s'adresse à une population âgée d'au moins 21 ans, ayant un projet bien défini, motivé par la volonté de vouloir s'en sortir, vivant dans des conditions précaires (A. Serry, 2012, p.274).

Deuxièmement, les microcrédits contribuent à l'émancipation des bénéficiaires à la vie associative et à la création des activités génératrices de revenus. Plus de la majorité (89,26%) des enquêtés ont reconnus une amélioration de leurs conditions de vie suite aux crédits octroyés par le CEPEC à Sori. Un pareil résultat a été obtenu par I. Aldeghi et C. Olm qui en 2010, a réalisé une recherche sur le sujet : « Impact socio – économique du microcrédit mis en place par le crédit municipal de Paris sur la situation des emprunteurs ». Le constat pour ces auteurs est que peu d'emprunteurs ont échoué à mener à bien le projet financé, et nombreux sont ceux qui ont connu une évolution positive de leurs situations au moins en partie grâce au crédit obtenu. S. Soulama en 2005 et A. W. Abdou en 2010 ont obtenu un résultat similaire en S. Soulama indique qu'en ce qui concerne l'augmentation du revenu et la réduction de la pauvreté, les résultats des vérifications empiriques concordent généralement sur le fait que le micro-crédit a un impact positif sur le revenu et aussi sur la pauvreté, surtout lorsque celle-ci n'est pas réduite à la seule dimension monétaire (S. Soulama, 2005, p.113). Pour A. W. Abdou au Togo, le microcrédit contribue de façon impressionnante dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Et cela s'explique par le fait que ces dernières aient vu leurs revenus s'accroître l'année qui a suivi l'obtention du crédit. Dans le même ordre d'idée, F. Ndiaye (2002), au Sénégal montre qu'au niveau de la communauté, les groupes de crédit permettent aux femmes bénéficiaires de mieux se connaître et de collaborer en toute confiance. Sur le plan familial, l'auteure rapporte que les femmes jouissent d'avantage d'autonomie, sont devenues plus actives, capables de gérer leur propre revenu et aptes à s'ériger en responsable au sein de leur famille (Ndiaye, 2002, p.95).

Troisièmement une minorité (10,74%) des enquêtés trouvent que les microcrédits n'ont pas eu d'impact considérable sur leurs niveaux de vie. Ce résultat confirme une partie des travaux de L. Mayoux en 2007. Dans une recherche réalisée sur le sujet : « Atteindre les femmes et les autonomiser : défis pour la microfinance », L. Mayoux montre que pour la plupart des femmes qui empruntent, le revenu n'augmente que très faiblement, que parfois il est négatif.

IV. CONCLUSION

En somme, deux majeurs sont à retenir de cette recherche. D'une part, il a été montré que les bénéficiaires des microcrédits dans l'arrondissement de Sori sont généralement des groupements ou associations. D'autre part, les microcrédits contribuent à l'émancipation des bénéficiaires à la vie associative et à la création des activités génératrices de revenus. Au terme de l'analyse des données étudiées, on peut dire que les prêts de microcrédit ont contribué dans une certaine mesure à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Il a permis également de fructifier leurs activités génératrices de revenus et d'être actifs économiquement même si chez certains on n'observe pas une amélioration considérable.

Ces résultats pourraient souffrir de quelques biais. En effet les données collectées n'ont tenu compte que des bénéficiaires des crédits de la CEPEC. Donc une généralisation de ses résultats à la population de Sori ne serait possible. Autrement il serait intéressant de s'intéresser aux changements sociaux apportés par les microcrédits de toutes les institutions présentes à Sori.

RÉFÉRENCES

- [1] Nonvide G. M. (2019), Analyse de la pauvreté en milieu rizicole au Bénin : une approche multidimensionnelle, Revue d'analyse des politiques économiques et financières, volume 4 - numéro 1, p. 21 Issn : 1840-8222
- [2] Attanasso M. O. (2003), Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des chefs de ménage au Bénin, p. 35

- [3] Sylli J. H. (2012), Le microcrédit dans le programme de lutte contre la pauvreté chez les femmes au Bénin : mythe ou réalité? Mémoire de maîtrise en sociologie, Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval, p. 111
- [4] République du Bénin (2000). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté* (DISRP), consulté en ligne le 04/10/2020
- [5] INSAE (2014), Evaluation de la pauvreté au Bénin, Banque mondiale, p. 233
- [6] République du Bénin (2010), Stratégie de croissance pour la réduction de pauvreté (SCRP 2011-2015), Cotonou, p. 206
- [7] DEDRAS (2016), Répertoire cartographique des institutions de Financement de l'agri business Au Bénin, Eminence international, p. 52
- [8] Soulama S. (2005), Microfinance, pauvreté et développement, Paris, Éditions des archives contemporaines, p. 165
- [9] NDIAYE, F. (2002), Impact du programme AFSSEF sur les conditions de vie des bénéficiaires dans la zone rurale de malika, Faculté des sciences sociales, Université Laval, bibliothèque Bonenfant, 133 pages
- [10] Abdou A. W (2010), La microfinance et sa contribution à l'amélioration de vie des adhérents : Cas de la préfecture de Tchaoudjo dans la région du Togo, Université de Lomé, p. 77, consulté en ligne, le 03/10/2020
- [11] Fouillet C. et al, (2007), «Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions. Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable», Revue de Mauss no 29, pp. 329-350.
- [12] Mayoux L. (2007), «Atteindre les femmes et les autonomiser : défis pour la microfinance», ADA Dialogue, no 37, pp. 35-60
- [13] PDC 3 (2017), Gogounou, p. 240
- [14] Grawitz M. (2001). *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, 11^e éd., Dalloz, Paris